

Une référence nationale

Une charte qualité

Les 38 départements, membres du réseau national Destination Groupes, s'engagent pour unifier leurs services et vous garantir une qualité de services :

- interlocuteur unique pour un service complet et personnalisé : prise en charge totale de l'organisation du séjour, de la réservation à la facturation.
- professionnel de terrain, s'appuyant sur un réseau de partenaires choisis afin d'optimiser votre séjour tout en garantissant la qualité et le coût des prestations.
- réponse à votre demande dans un délai maximum de 48 heures : programme « à la carte » pour satisfaire au mieux les attentes de votre groupe.
- propositions riches et variées à programmer en journée, court ou long séjour sur des thématiques classiques, originales ou innovantes : culture, patrimoine, nature, bien-être, activités sportives...
- Pas de frais de dossier

Exercice de l'activité dans le respect du code du tourisme et de la loi du 22/07/2009 relative à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours.

Vous êtes venus, revenus et vous êtes convaincus par notre savoir-faire ! Nous tenons à vous remercier avec notre programme fidélité.

Le principe est simple : plus vous achetez et plus vous cumulez des points !

Comment cumuler des points fidélité ?

En réservant une journée ou un séjour dans l'un des départements adhérents (un minimum de 3 départements sera demandé)

- Une excursion avec au moins 2 visites et un repas = 1 pt
- Un séjour avec au moins 2 jours et 1 nuit = 2 pts
- Un séjour d'au moins 2 nuits = 3 points

Lorsque vous aurez acquis le nombre de points suffisant, un « chèque cadeau » d'une valeur de 150€ vous sera alors adressé, vous pourrez l'utiliser dans l'un des départements adhérents pour une réservation de votre choix (groupe ou individuelle selon les possibilités et disponibilités du département choisi).

« Répondre à vos exigences et à vos souhaits, tel est notre objectif : faites-nous part de vos projets, à nous de les réaliser... ! »

